

CABINET REGNIE & ASSOCIES

Audit Conseil

Avenue Thomas Edison – BP 50035- Téléport 4 - Futuropolis 6
86361 CHASSENEUIL DU POITOU CEDEX
Tél. : 05 49 88 02 17 – Fax : 05 49 62 57 88
E-mail : audit@cabinetregnie.fr

Pierre-Antoine REGNIE

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Véronique REGNIE

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

ASSOCIATION DIOCESAINE DE POITIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 01/01/2010 AU 31/12/2010



S.A.R.L. au capital de 250 000 €
R.C.S.Poitiers : 378 866 206 – T.V.A. intracommunautaire FR63 378 866 206
Société d'Expertise Comptable et Commissaire aux Comptes
Tableau de l'Ordre et Compagnie Cour d'appel de Poitiers

ASSOCIATION DIOCESAINE DE POITIERS

1-3 rue Sainte Croix

86000 POITIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission de Commissaire aux Comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION DIOCESAINE DE POITIERS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des Appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

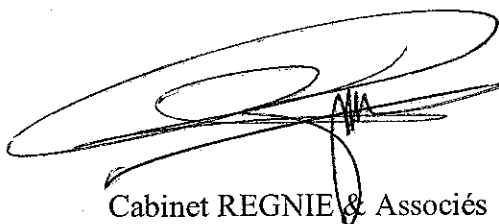
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques prévues par la loi

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Chasseneuil - Futuroscope,
Le 27 juin 2011



Cabinet REGNIE & Associés
P.A. REGNIE
Commissaire aux Comptes

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	31/12/2010 (12 mois)			31/12/2009 (12 mois)
	Brut	Amort prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	90 044	74 016	16 028	42 432
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	10 110 374	5 406 760	4 703 614	4 716 533
Installations techniques, matériel et outillage industriels	354 999	340 851	14 147	13 225
Autres immobilisations corporelles	651 362	376 105	275 257	228 741
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations en cours	13 259		13 259	12 263
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	419 074		419 074	419 074
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	64 480		64 480	64 480
TOTAL (I)	11 703 591	6 197 732	5 505 860	5 496 749
Stocks en cours				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	19 391		19 391	21 163
Créances usagers et comptes rattachés	786 300		786 300	725 472
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	63 429		63 429	59 210
. Personnel	30 800		30 800	37 619
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Autres	523 858		523 858	375 547
Valeurs mobilières de placement	1 408 619	1 883	1 406 736	2 028 569
Disponibilités	5 498 564	43 465	5 455 098	4 256 656
Charges constatées d'avance	24 526		24 526	40 390
TOTAL (II)	8 355 486	45 348	8 310 138	7 544 624
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	20 059 078	6 243 080	13 815 998	13 041 373

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	31/12/2010	31/12/2009
	(12 mois)	(12 mois)
Fonds associatifs et réserves		
Fonds propres		
. Fonds associatifs sans droit de reprise	10 479 234	10 759 242
. Ecarts de réévaluation		
. Réserves		
. Report à nouveau	-1 825 263	-1 287 645
. Résultat de l'exercice	-507 460	-871 287
Autres fonds associatifs		
- Fonds associatifs avec droit de reprise		
. Apports		
. Legs et donations		
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Ecarts de réévaluation		
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
- Provisions réglementées		
- Droits des propriétaires (commodat)		
TOTAL (I)	8 146 512	8 600 311
Provisions pour risques et charges		
TOTAL (II)		
Fonds dédiés		
. Sur subventions de fonctionnement		
. Sur autres ressources		
TOTAL (III)		
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées	3 635 902	2 600 431
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	25 996	7 610
Fournisseurs et comptes rattachés	891 207	798 486
Autres	1 116 101	1 034 124
Produits constatés d'avance	279	412
TOTAL (IV)	5 669 486	4 441 062
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF	13 815 998	13 041 373
Engagements reçus		
Legs nets à réaliser		
. acceptés par les organes statutairement compétents		
. autorisés par l'organisme de tutelle		
Dont en nature restant à vendre		
Engagements donnés		

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	
	France	Exportations	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	4 671 158		4 671 158	4 920 368
Production vendue biens	68 616		68 616	64 099
Production vendue services	115 635		115 635	107 257
Montants nets produits d'expl.	4 855 410		4 855 410	5 091 723
Autres produits d'exploitation				
Production stockée				1 500
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				2 256 237
Dons			2 256 237	2 005 347
Cotisations			4 882	6 032
Legs et donations				
Produits liés à des financements réglementaires				
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
Autres produits			575 503	597 731
Reprise de provisions			8	
Transfert de charges			11 830	
Sous-total des autres produits d'exploitation			2 848 461	2 610 609
Total des produits d'exploitation (I)			7 703 870	7 702 333
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)				
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés			193 075	180 703
Reprises sur provisions et transferts de charges			63 001	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			50 896	9 531
Total des produits financiers (III)			306 971	190 235
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion			215 645	392 553
Sur opérations en capital			395 880	151 549
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (IV)			611 524	544 102
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			8 622 366	8 436 669
SOLDE DEBITEUR - DEFICIT			-507 460	-871 287
TOTAL GENERAL			9 129 826	9 307 956
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises et de matières premières			250 272	307 647
Variation de stock marchandises et matières premières				
Autres achats non stockés			1 306 622	1 308 745
Services extérieurs			750 624	1 008 113
Autres services extérieurs			833 046	938 187
Impôts, taxes et versements assimilés			272 528	263 890
Salaires et traitements			2 629 659	2 624 433
Charges sociales			863 762	826 323
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association			1 086 150	1 036 915

Compte de résultat association (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)
Dotations aux amortissements	370 097	342 296
Dotations aux provisions		
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Autres charges	455 811	409 172
Total des charges d'exploitation (I)	8 818 572	9 065 721
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)		
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	45 348	63 001
Intérêts et charges assimilées	150 476	137 676
Différences négatives de change	1	1
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements	18 026	7 643
Total des charges financières (III)	213 851	208 321
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	81 606	22 511
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (IV)	81 606	22 511
Impôts sur les sociétés (V)	15 796	11 403
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	9 129 826	9 307 956
SOLDE CREDITEUR - EXCEDENT		
TOTAL GENERAL	9 129 826	9 307 956
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits		
. Bénévolat		
. Prestations en nature		
. Dons en nature		
Total Produits - Contributions volontaires		
Charges		
. Secours en nature		
. Mise à disposition gratuite de biens et services		
. Personnel bénévole		
Total charges - Contributions volontaires		

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2010 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2009 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 13 815 997,58 E.

Le résultat net comptable est une perte de 507 459,63 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce – Articles 9 et 11 – Décret N° 83-1020 du 29 Novembre 1983 – Articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2, 24-3)

I / REGLES GENERALES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- * continuité de l'exploitation
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- * indépendance des exercices

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels, à l'exception des points figurant dans les paragraphes suivants.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés selon les nouvelles modalités édictées par les règlements du CRC N° 2002-10, 2003-07, 2004-06.

II / INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES : PRECISIONS SUR L'ADDITION DES COMPTES DES DIFFERENTES ENTITES DU DIOCESE

I. Paroisses et Association Diocésaine

L'Association Diocésaine (AD) est une structure qui couvre juridiquement l'ensemble des activités du diocèse et des paroisses, mais du point de vue canonique, les paroisses sont indépendantes.

Les paroisses sont civilement des établissements de l'Association Diocésaine de Poitiers (ADP).

Les comptes des paroisses organisés en secteur, et ceux de l'Association Diocésaine sont tenus séparément avant d'être regroupés comptablement.

Certains services tiennent également une comptabilité séparée avant regroupement.

Les paroisses sont employeurs de leurs salariés et les prennent en charge tant du point de vue social que fiscal.

L'Association Diocésaine prend en charge l'intégralité des traitements des prêtres.

Le paiement des salaires des animateurs pastoraux est mutualisé au niveau de l'Association Diocésaine sans que cela remette en cause la multiplicité des employeurs. Cette mutualisation n'est que l'expression d'une entraide mutuelle et non d'une unité de direction. Elle est concrétisée par des charges salariales dans l'Association Diocésaine.

2. Maisons – Mouvements – Services et Association Diocésaine

La scission des comptes de mouvements et services, ainsi que des maisons du Diocèse n'a pas de fondement canonique aussi nettement établi que celui des paroisses.

Seuls les mouvements et services qui se sont dotés d'une structure associative sont distincts comptablement de l'Association Diocésaine tels que :

- La Maison Diocésaine
- La Maison de retraite Sacerdotale
- Radio Accords Poitou
- Chrétiens Médias
- Immobilière du Poitou
- Association Diocésaine de l'Aumônerie de l'Enseignement Public (ADAEP)
- Association Diocésaine de l'Enseignement Religieux (ADER)
- ADIFAS
- Gilbert de la Porée
- Notre Dame de Pitié
- Jeunes en Poitou
- Les Clefs de Notre Dame
- Association pour la Formation en Eglise

Un tableau à la fin de l'annexe indique les résultats de chacune des ces associations.

Les services suivants ont une comptabilité propre avant d'être intégrés dans l'Association Diocésaine :

- Séminaire Saint Hilaire
- Services des Pèlerinages
- Hospitalité du Poitou
- Bibliothèque Diocésaine

Un tableau à la fin de l'annexe résume également les résultats de ces services.

Bien que ces services, mouvements et autres maisons soient en partie liées à l'Association Diocésaine dans la mesure où cette dernière exerce un contrôle et influe notamment lors de la prise de décisions financières principalement, toutes ces entités sont relativement indépendantes et ont des objectifs communs.

Les associations suivantes sont fiscalisées :

- L'Association Maison Diocésaine
- L'Association Diocésaine de l'Enseignement Religieux (ADER)
- L'Association Gilbert de la Porée.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 11 703 591

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	90 044			90 044
Immobilisations corporelles	10 750 786	379 207		11 129 993
Immobilisations financières	483 554			483 554
TOTAL	11 324 384	379 207		11 703 591

Amortissements et provisions d'actif = 6 197 732

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	47 612	26 404		74 016
Immobilisations corporelles	5 780 023	343 693		6 123 716
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	5 827 635	370 097		6 197 732

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	90 044	74 016	16 028	5 ans
Bâtiments et constructions	10 110 374	5 406 760	4 703 614	30 à 50 ans
Matériels et installations	352 999	340 851	12 148	5 à 10 ans
Collections oeuvres	2 000	0	2 000	Non amortiss.
Matériel de transport	16 298	14 261	2 037	4 ans
Mat bureau info & mobilier	635 064	361 844	273 220	3 à 5 ans
Immo. corpor. en cours	13 259	0	13 259	Non amortiss.
TOTAL	11 220 037	6 197 732	5 022 305	

Les immobilisations, notamment les immeubles, sont répertoriés.

Elles ne font pas toutes l'objet d'une inscription en comptabilité compte tenu de l'ancienneté dans leur entrée dans le patrimoine et de la modicité de leur coût d'acquisition.

Aucune réévaluation n'a été effectuée.

La nouvelle réglementation sur les immobilisations et amortissements par composants est appliquée.

Le poste « Autres participations » regroupe les différentes sommes octroyées sous forme de fonds de dotation à des associations qui se situent dans le prolongement de l'action de l'Association Diocésaine et conformément à son objet.

Un tableau annexe retrace le détail des investissements (hors paroisses) effectués par l'Association Diocésaine dans l'exercice, immobilisés et amortis.

Etat des créances = 1 493 392

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	64 480		64 480
Actif circulant & charges d'avance	1 428 912	1 428 912	
TOTAL	1 493 392	1 428 912	64 480

Produits à recevoir par postes du bilan = 115 125

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	18 631
Disponibilités	96 494
TOTAL	115 125

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Le prêt UAD ne fait pas l'objet de remboursement. Seuls les intérêts sont acquittés.

Evaluation des valeurs mobilières de placement.

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré premier sorti).

On rappellera ici que les valeurs mobilières de placement détenues par l'Association Diocésaine ne sont pas de simples excédents de trésorerie ; elles contribuent à porter le patrimoine de l'église entre les générations.

Dépréciation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice,
- Pour les titres non cotés, de la valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Des provisions pour dépréciation ont été pratiquées pour prendre en compte les moins-values latentes que ce soit au niveau de l'Association Diocésaine que des paroisses (compte mutualité solidarité CMO-LACO) en fin d'exercice.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitements	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin d'exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	10 759 242			-280 008	10 479 234
Réserves					
Report à nouveau	-1 287 645		-871 287	333 669	-1 825 263
RESULTAT DE L'EXERCICE	-871 287	364 655			-506 632
Autres fonds associatifs					0
Fonds associatifs avec droit de reprise provisions réglementées					0
TOTAL I	8 600 310	364 655	-871 287	53 661	8 147 339

Variation des fonds propres

Les fonds propres de l'Association Diocésaine de Poitiers comportent pour (confer le détail des comptes au passif) des pour des montants inchangés :

- Les fonds du siège de l'Association et les dons chantiers diocésains,
- Les fonds des services Pèlerinages et Hospitalité.

Et

En diminution : le compte report à nouveau des suites de l'affectation du déficit 2009 et les fonds associatifs de l'ensemble des paroisses dont les dépôts immobiliers sont en baisse de 280 008 € soit au total 1 113 996 €.

Dans l'attente d'approche plus précise sur l'engagement découlant de l'objet de l'Association Diocésaine vis-à-vis du coût d'entretien des prêtres aînés, les fonds propres de l'association couvrent cet engagement.

Etat des dettes = 5 643 489

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	3 635 902	904 353	1 579 885	1 151 664
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	891 207	891 207		
Dettes fiscales & sociales	172 370	172 370		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	943 731	107 436	836 295	
Produits constatés d'avance	279	279		
TOTAL	5 643 489	2 075 645	2 416 180	1 151 664

Etat des échéances des créances et des dettes

Parmi les dettes, figurent :

- Les dépôts rémunérés pour 126 706 € en baisse de 29 183 €.
- Les dépôts des prêtres avant legs pour 501 984 en hausse de 5 844 €.
- Les dépôts des laïcs avant legs pour 129 699 sans changement par rapport à 2009
- Les dépôts successions en paroisses pour 77 937 € sans changement par rapport à 2009 dont les successions d'Argenton-Château et de Vouillé.

Ces sommes ont été isolées à plus d'un an et moins de cinq ans pour 836 295 € sans en connaître à l'avance le délai d'apurement.

Charges à payer par postes du bilan = 244 766

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	23 122
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	34 109
Dettes fiscales & sociales	147 737
Autres dettes	
TOTAL	244 766

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits exceptionnels

Nature	Charges	Produits
Produits exceptionnels		156 021
Produits sur exercices antérieurs		61 420
Ventes terrains et bâtiment		222 010
Subventions paroisses		173 869
Charges sur exercices antérieurs	81 606	
TOTAL	81 606	613 321

Transferts de charges

Nature	Produits
Remboursement formation	350
Remboursement assurance	5 630
Remboursement frais divers	824
Remboursement IJ prévoyance	5 027
TOTAL	11 831

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2010 est de 19 726 €, décomposés de la manière suivante :

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes de l'Association Diocésaine et des Paroisses,
- Honoraires facturés au titres des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11.

Annexes aux comptes annuels (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 115 125

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Avoir à recevoir maison dio(409800000)	15 816
Produits a recevoir paroisse(468700101)	2 815
TOTAL	18 631

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Pdts à recevoir int mutualité(518700000)	96 494
TOTAL	96 494

Charges constatées d'avance = 24 526

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486100000)	24 526
TOTAL	24 526

Charges à payer = 244 766

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Intérêts courus emprunts(168840000)	23 122
TOTAL	23 122

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fnp honoraires ec & cac(408112000)	34 109
TOTAL	34 109

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision congés payés acquis(428200000)	99 841
Ch soc congés à payer(438200000)	47 896
TOTAL	147 737

Autres dettes	Montant
Cap subvention radio(468600100)	21 000
Charges a payer paroisse(468600101)	5 726
Cap subvention cmp(468600110)	13 073
TOTAL	39 798

Produits constatés d'avance = 279

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(487100000)	279
TOTAL	279